

Menthon Saint Bernard, le 5 mai 2020

Le Maire
aux
Parents d'élèves de l'école du Clos Chevallier

Madame, Monsieur,

Pour faire suite au mail transmis le 4 mai 2020 par Madame la Directrice de l'école du Clos Chevallier, la réouverture progressive de l'école est prévue à partir du 11 mai 2020.

Les premiers élèves seront accueillis à l'école du Clos Chevallier à partir du mardi 12 mai 2020 dans le strict respect du protocole sanitaire établi par le gouvernement.

La garderie périscolaire fonctionnera à partir du 12 mai 2020 matin et soir dans les conditions suivantes : 15 enfants maximum, priorité étant donnée aux enfants de soignants et d'enseignants et ensuite selon les autres critères établis par la Directrice de l'école.

En fonction des groupes qui seront constitués par la Directrice de l'école, 15 enfants de ces groupes pourront être accueillis à la garderie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil de votre ou de vos enfants à la garderie dans les conditions reprises ci-dessus, dès que vous aurez connaissance des groupes constitués par l'éducation nationale et que vous n'avez pas d'autres choix que de mettre votre enfant à la garderie, je vous remercie de bien vouloir retourner, par mail à accueil@mairie-menthon.fr avant le lundi 11 mai 2020 à 8h, le bulletin de pré-inscription **SPECIAL DECONFINEMENT** ci-dessous. En cas de multi-demandes de pré-inscription, merci de remplir une demande par enfant.

En fonction des critères de sélection et du nombre de pré-inscriptions, une réponse sera apportée par la Mairie lundi 11 mai dans la journée.

Soyez assurés que la mairie et son personnel communal sont à pied d'œuvre afin d'organiser au mieux ce service dans des délais très courts et dépendant eux-mêmes de l'organisation mise en place par l'école et dont nous n'aurons connaissance, tout comme vous, que très tardivement.

Je compte, par ailleurs, sur tous les parents pour respecter eux-mêmes et faire respecter à leurs enfants l'ensemble des mesures barrières, notamment au moment de la rentrée et de la sortie de l'école ou de la garderie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Antoine de Menthon
Antoine de MENTHON

GARDERIE PERISCOLAIRE A COMPTER
DU 12 MAI 2020

FICHE DE PRE-INSCRIPTION
PERIODE DE DECONFINEMENT

A RETOURNER à accueil@mairie-menthon.fr
avant lundi 11 mai 2020 à 8h

ÉLÈVE Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

ADRESSE : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Situation familiale : célibataire marié vie maritale séparé divorcé

	PERE	MERE
Nom – Prénom		
Adresse		
Mail		
Téléphone fixe		
Téléphone mobile		
Profession		
Téléphone pro		

GRUPE DEFINI PAR LA DIRECTRICE : _____

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION A LA GARDERIE (cocher la ou les cases correspondantes à votre demande)

Jour de la semaine	Matin	Soir
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Date : _____ Signatures des représentants légaux
(précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, les données récoltées dans ce formulaire par la mairie de Menthon-St-Bernard sont utilisées pour la gestion de la garderie périscolaire. Ce document est conservé conformément aux durées prescrites par nos obligations légales et/ou réglementaires. Vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, effacement et limitation du traitement.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le DPO à : rgpd@mairie-menthon.fr ou consulter notre Politique de protection des données.